

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration  
de l'APR-UQAM tenue le 20 octobre 2004, de 9 h 30 à 12 h,  
au local N-7550 du pavillon de l'Éducation**

Étaient présents :

André Bergeron  
Denise Daoust  
Louise Dupuy-Walker  
Monique Lemieux  
Roch Meynard

Étaient absents :

Denis Bertrand (absence motivée)  
Gilles Thérien

André Bergeron préside la séance et Denise Daoust agit comme secrétaire.

**1. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour modifié et déposé en séance par André Bergeron est adopté sur proposition de Monique Lemieux, appuyée par Louise Dupuy-Walker.

**2. Le procès-verbal de la réunion du 22 septembre 2004**

**2.1 Adoption du procès-verbal**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité sur proposition de Roch Meynard, appuyée par Louise Dupuy-Walker.

**2.2 Affaires en découlant**

Le questionnaire

Louise Dupuy-Walker confirme qu'elle continue à réfléchir au contenu d'un questionnaire dont une version préliminaire devrait être présentée bientôt aux membres du conseil d'administration.

Le Comité de valorisation du patrimoine

André Bergeron précise que ce n'est pas un manque d'intérêt pour ce comité que Suzanne Lemerise a exprimé : elle accepterait d'en faire partie, mais elle ne pourrait pas en prendre la responsabilité.

Prix et hommages reçus par Joseph Rouleau en 2004

Les membres sont unanimes à reconnaître que les prix et hommages reçus par Joseph Rouleau sont une juste reconnaissance de l'excellence de son travail. Monique Lemieux va lui faire

parvenir une lettre de félicitations au nom des membres du conseil d'administration de l'APR-UQAM.

#### Assemblée statutaire de la FRUQ du 29 octobre 2004

Les membres du conseil d'administration acceptent à l'unanimité la suggestion de Roch Meynard à l'effet que Louise Dupuy-Walker remplace formellement Denis Bertrand comme déléguée de l'APR-UQAM à la Fédération des retraités de l'Université du Québec. Le nom de Louise Dupuy-Walker remplacera donc celui de Denis Bertrand dans la liste des tâches et autres responsabilités, telles que consignées dans le document APR-03b 2004-2005.

#### Cartes d'anniversaire aux membres de l'APR-UQAM

André Bergeron va faire part à Suzanne Lemerise de la décision prise par les membres du conseil d'administration de ne pas envoyer de cartes d'anniversaire aux membres de l'APR-UQAM qui n'ont pas d'adresse courriel.

### **3. Informations**

#### **3.1 Prochaine parution du Bulletin de liaison**

Monique Lemieux informe l'assemblée que le premier numéro du Bulletin est pratiquement prêt, et devrait paraître prochainement.

#### **3.2 Rapport des comités**

##### **3.2.1 Le comité d'organisation des activités socioculturelles**

Louise Dupuy-Walker, responsable du comité, fait état du succès des dîners et activités. Environ 25 personnes seraient attendues au restaurant Chez Pierre pour le repas du midi suivant cette réunion (20 octobre). Au moins 26 personnes se seraient inscrites pour le repas à l'Institut de l'Hôtellerie le 24 novembre. Il y a même une liste d'attente. Suite à une suggestion de Denise Daoust, ce repas à l'Institut pourrait devenir un événement annuel marquant la fin de l'année. Louise Dupuy-Walker informe l'assemblée que le programme du début de l'année 2005 est presque terminé.

On note que l'APR-UQAM a payé le forfait pour la visite du Sault-au-Récollet. Roch Meynard dit que l'APR-UQAM continuera de défrayer les coûts des forfaits pour les activités.

Les membres du conseil d'administration félicitent Louise Dupuy-Walker et Denise Daoust pour leur esprit d'initiative.

##### **3.2.2 Le comité APR-AQG sur le vieillissement**

Ce point, qui devait être discuté au point 6 (Échanges : Aspects humains de la retraite, etc.), a été reporté à une réunion ultérieure.

#### **3.3 Centraide**

André Bergeron informe l'assemblée que Denis Bertrand a été nommé responsable de la campagne Centraide. Un comité a été formé sous sa responsabilité. Il souligne le fait que le recteur a demandé expressément qu'un membre de l'APR-UQAM en fasse partie. C'est Philippe Barbaud (Linguistique et didactique des langues) qui a été nommé.

### **3.4 Bourse d'excellence Fondation UQAM- APR destinée aux étudiants de l'UQAM : comité de sélection**

André Bergeron informe l'assemblée que 93 étudiants ont soumis leur dossier pour la bourse de 1 000 \$ décernée par l'APR-UQAM. Le montant de cette bourse provient de la Fondation UQAM par le biais de certains donateurs qui ont demandé à ce que leur don soit utilisé pour cette bourse. Un comité APR-UQAM a été formé pour examiner ces demandes. Ce comité est présidé par André Bergeron, en qualité de président de l'APR-UQAM. Les deux autres membres sont Claire Landry (Éducation) et Jacques Lefebvre (Mathématiques).

#### Procédure d'attribution des bourses

On discute de l'utilité que l'APR-UQAM forme un comité ad hoc chaque année pour étudier les dossiers soumis, alors que la Fondation UQAM pourrait les étudier avec les autres dossiers soumis, puisque les critères de sélection sont identiques.

Monique Lemieux propose de laisser la Fondation UQAM choisir les candidats pour la bourse APR-UQAM. Roch Meynard appuie cette proposition.

Après discussion, Monique Lemieux suggère que les membres du conseil d'administration décident s'il y a lieu d'établir des critères propres à l'APR-UQAM pour l'attribution de ces bourses. On souligne le fait qu'Éric Volant devrait être consulté étant donné son expérience dans le domaine.

Cette question est reportée à une réunion ultérieure.

On souligne cependant que l'octroi des bourses APR-UQAM devrait faire l'objet d'un texte informatif dans le bulletin de liaison. Monique Lemieux s'en occupera.

### **3.5 Autres informations**

#### **3.5.1 Synergies 50+**

Roch Meynard informe l'assemblée que l'organisme *Synergies 50+* a tenu son assemblée de fondation le vendredi 1<sup>er</sup> octobre (2004). Cet organisme est « animé par des personnes de 50 ans et plus » qui sont « désireuses de faire bénéficier la société de leur expérience et de leur dynamisme (*Synergies*, bulletin de liaison de Synergies 50+, n° 103, 27 juillet 2004). » Cet organisme se veut un « carrefour d'initiative (*Synergies*, bulletin de liaison de Synergies 50+, n° 104, 17 septembre 2004) » qui vise, entre autres, à établir un partenariat entre la société civile et l'UQAM. Synergies 50+ collabore avec l'UQAM dans la mise en œuvre de son projet UQAM Générations. Il bénéficie de locaux et des équipements fournis par l'UQAM. dans son *Carrefour des générations*.

Roch Meynard rappelle que *Synergies 50+* a pris la relève du projet Espaces 50+, dont Jean Carrette était le maître d'œuvre.

André Bergeron mentionne le fait que l'APR-UQAM est très présente dans ce projet et en est à la source. Non seulement Roch Meynard en est le directeur général, mais d'autres membres de l'APR-UQAM sont actifs au sein du conseil d'administration, dont Claire Landry et lui-même. André Bergeron souligne aussi la collaboration importante de Réginald Trépanier.

Les membres du conseil d'administration offrent leurs félicitations à tous ceux qui oeuvrent dans le cadre de ce projet, et tout particulièrement à Roch Meynard.

On propose d'informer les membres de l'APR-UQAM de l'existence et du mandat de *Synergies 50+*, et de souligner que des collaborations à plusieurs niveaux sont possibles.

#### **4. Protocole d'entente entre l'UQAM et le SPUQ**

Le conseil d'administration reçoit et accepte le projet de Protocole remanié par Gilles Thérien, qui tient compte des aspects discutés lors de la réunion du 22 septembre. Les membres du conseil d'administration confient au comité dirigé par Gilles Thérien le mandat de négocier avec le SPUQ. Le comité doit cependant faire part au conseil d'administration des réactions du SPUQ ou des modifications qu'il voudrait apporter avant d'entreprendre les démarches auprès du vice-rectorat.

#### **5. Le comité de l'APR-UQAM responsable de la Mention d'honneur 2005**

Une discussion s'engage sur les principes directeurs qui doivent sous-tendre cette mention d'honneur, de même que sur le bien-fondé d'établir des critères de sélection. On s'entend sur l'importance de dégager une philosophie qui justifie cette mention. Louise Dupuy-Walker accepte de rédiger un texte d'orientation pour fin de discussion lors de la prochaine assemblée. Le texte devra être envoyé par courriel aux autres membres, avant la réunion du 24 novembre prochain, de façon à amorcer une réflexion qui alimentera la discussion.

#### **6. Échanges : aspects humains de la retraite : maladie, isolement, etc.**

Le temps manquant, ce point est reporté à la prochaine réunion. André Bergeron se porte volontaire pour préparer un texte sur le sujet. Il le fera parvenir aux autres membres, par courriel, avant la prochaine rencontre.

#### **7. Divers**

##### **7.1 Envoi à l'avance d'un projet de procès-verbal aux membres du conseil d'administration**

L'assemblée discute du bien-fondé qu'un projet de procès-verbal soit envoyé aux membres le plus tôt possible avant la réunion suivante afin de leur permettre d'effectuer les corrections qui s'imposent ou de proposer des modifications s'il y a lieu. L'adoption du procès-verbal lors de la séance suivante deviendrait ainsi une formalité, et il n'y aurait pas dans un procès-verbal de corrections qui renvoient au procès-verbal précédent. Louise Dupuy-Walker en fait la proposition, qui est appuyée par Roch Meynard et adoptée à l'unanimité.

Les autres points sont aussi reportés à la prochaine réunion.

#### **8. Levée de la réunion et date de la prochaine rencontre**

Levée de la réunion : 12 h.

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 24 novembre 2004 à 9 h 30, au local N-7550.

Secrétaire : Denise Daoust